



# Force Ouvrière

*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snafo.com>

## Rencontre SNNA-FO / Directeur Général

Le SNNA-FO a été reçu par le Directeur Général entouré du Secrétaire Général de la DGAC et du Directeur des Opérations de la DSNA représentant le DSNA, ce mercredi 16 septembre afin de faire le point sur le protocole en cours et d'évoquer le suivant. Lors de cette réunion bilatérale FO a insisté sur la nécessité d'aller rapidement de l'avant et jusqu'au bout des mesures et des études actées dans ce protocole afin de pouvoir aborder le suivant plus sereinement.

### Dossiers protocolaires non encore finalisés

#### - **Recrutement des Ressortissants Européens :**

Le SNNA-FO avait rencontré le DG et obtenu un accord de principe dès la fin mars. Nous sommes maintenant mi-septembre, le dossier n'a pas avancé, il faut en terminer rapidement ! Les changements de directeurs et sous-directeurs de ces derniers mois ont retardé la mise en œuvre de ce recrutement. Au regard de ce constat le DG a demandé à la DSNA de finaliser ce dossier pour la fin 2009.

L'échéancier et les modalités de recrutement seront présentés et actés en CTP DSNA le 22 septembre pour des recrutements au titre de l'année 2009.

#### - **Examen spécifique IESSA des TSEEAC des centrales énergie :**

Le SNNA-FO avait obtenu cette passerelle au protocole. Sa mise en œuvre a été retardée puis bloquée par des personnes que cette promotion professionnelle dérange. Le SNNA-FO a rappelé au DG qu'il avait engagé sa signature et exigé de l'Administration qu'elle tienne ses engagements. Le DG a convenu avec la DSNA que cet examen doit être réalisé rapidement.

Les modalités de mise en œuvre et un calendrier de travail nous seront transmis sous 15 jours.

#### - **Renouvellement de contrat des agents non titulaires :**

Les renouvellements de contrats sont actuellement bloqués. Sur ce point, FO a interpellé le Directeur Général sur les problèmes d'interface rencontré par la Sous-direction des personnels (SDP) avec l'équipe du Contrôleur Budgétaire Central (CBC) qui pénalisent les agents les plus précaires de la DGAC. Pour FO, il est urgent que le Secrétariat Général se dote d'une réelle politique et d'une procédure de gestion des agents non titulaires. Cette situation est d'autant plus choquante et inadmissible qu'un cadre de gestion pour ces agents a été validé dans le cadre du protocole actuel.

Selon le SG, c'est un retard technique dû aux problèmes de trésorerie que connaît actuellement la DGAC. Les choses reprendront leur cours normal dès janvier 2010.

**Tous les contrats seront renouvelés sans interruption de paiement.**

#### - **Primes formateurs en langue :**

Le Secrétariat Général a confirmé le paiement avec rétroactivité sur le salaire d'octobre 2009.

## - **GT Métiers du contrôle aérien :**

Le texte du protocole prévoyait qu' *"un groupe de réflexion sera créé avec pour mission de préserver et de mieux identifier la filière professionnelle métiers du contrôle aérien. Les fonctions d'expertise encadrement ayant un lien avec ces métiers seront traitées dans ce groupe"*. FO a rappelé au DG avoir fait inscrire dans le protocole ce GT qui aurait dû être couplé avec le GT « encadrement et expertise » pour la partie commune.

FO a fait remarquer que seules les fonctions d'encadrement ont été traitées et les métiers du contrôle encore...oubliés !! FO a insisté pour que ce GT démarre maintenant !

Le DG a bien compris que ce GT devait être centré sur le contrôle d'aérodrome et reconnu qu'il y avait une réflexion à mener et un travail à faire afin de dissiper les doutes des contrôleurs d'aérodrome sur leur avenir et ne pas laisser s'installer un sentiment de malaise.

Le DG a reconnu que la montée en puissance du contrôle aérien sur les aérodromes des groupes F et G est un facteur important du développement économique et des politiques régionales. Cet état de fait sera pris en considération dans l'élaboration de la politique des basses couches de la DGAC.

Le DG et le SG ont bien compris le peu de considération démontrée aux contrôleurs d'aérodrome de par leur positionnement sur la grille EVS.

Le DG et le SG ont écouté nos arguments et souhaitent que cesse la discrimination dont ont été victimes les contrôleurs d'aérodrome postulant sur des postes d'expert ou d'encadrement lors de la dernière CAP.

Le DG et le SG sont d'accord sur le fait que les contrôleurs d'aérodrome TSEEAC doivent pouvoir prétendre à un déroulement de carrière au même titre les agents exerçant d'autres fonctions.

Le GT débutera donc rapidement, *"le temps de trouver un rapporteur"*.

**FO, toujours seul, a réaffirmé, si besoin en était, sa volonté d'obtenir une réelle reconnaissance du service rendu et de l'importance croissante des actuels groupes F et G.**

## - **GT Evolution EVS :**

Ce GT n'a pas tenu le rôle ni les engagements qui lui étaient impartis !! Seule la partie correspondance EVS-RSI a été abordée.

Alors que le SG souhaite mettre en place une nouvelle grille de primes PFR (Prime de Fonction et de Résultat) de 5 à 7 niveaux qui remplacerait les primes actuelles il aurait été judicieux d'avancer dans ces discussions en anticipation du nouveau protocole.

FO a réaffirmé sa volonté de mener la réflexion sur les positionnements dans la grille EVS sans, comme depuis trop longtemps, délaissé certaines fonctions et pour respecter les engagements protocolaires précédemment actés, de prendre enfin en compte le rapport de l'IGAC avant la création d'une grille PFR.

Sur ce point FO a rappelé qu'un futur régime indemnitaire doit inclure des processus de revalorisation.

**FO avait déjà fait des propositions concrètes au SG dès la fin 2008 et renouvellera la démarche rapidement. Ces propositions vont dans le sens d'une meilleure considération de tous les métiers de la DGAC et de plus d'équité en réduisant le nombre de niveaux de l'actuelle grille EVS.**

## **Projet de Loi de Finances (PLF) 2010**

FO a demandé une présentation du PLF 2010 ainsi qu'une prévision des effectifs 2010 et 2011 avec une ventilation par corps pour chaque direction et service de la DGAC. Depuis le PLF 2009 l'ensemble des effectifs de la DGAC a été regroupé sur le programme 613 « Soutien aux prestations de l'Aviation Civile » (SG) contrairement au PLF 2008 où la répartition était effectuée par programmes correspondant à chacune des directions. Pour FO, dans un contexte de volonté de baisse des effectifs liée à la mise en œuvre de la RGPP, il est impératif d'avoir une vision précise des effectifs par corps et par directions de la DGAC. Une réunion sera programmée sur ce sujet spécifique.

FO a dénoncé le sous-effectif qui entraîne une dégradation du service rendu à l'utilisateur (DSNA, DSAC...).

## Grippe A H1N1

Le SNNA-FO a demandé au directeur de la DO de rappeler aux sièges des services que les sites éloignés comme les délégations ou les aérodromes doivent également être pourvus des matériels de prévention (masques, gel, lingettes, etc.).

Le DG a confirmé que des mesures seront prises rapidement dans ce sens afin de pallier aux oublis et aux lenteurs éventuelles.

## Futur protocole

Les discussions débuteront dans le dernier trimestre 2009 par des échanges avec les organisations syndicales pour se terminer début 2010. Les accords porteront sur une durée de deux ans.

Le DG souhaite un protocole stratégique et de réorganisation au plan national et européen.

Le DG, en phase avec FO sur ce sujet, souhaite maintenir une DGAC unie.

Le DG souhaite également engager une discussion sur le statut de la DGAC. Les deux options sont le maintien de la situation actuelle avec peut-être quelques ajustements mineurs ou bien le passage en EPA dans lequel l'unité de la DGAC serait cependant maintenue. Le DG présentera les différentes options aux OS le 29 septembre 2009.

Compte tenu des difficultés financières actuelles (la DGAC a déjà dû contracter un premier emprunt et doit en contracter un deuxième pour boucler l'année 2009), le DG souhaite assurer la continuité de la démarche protocolaire mais envisage d'inscrire des avancées indemnitaires et statutaires dans la mesure où les effets financiers ne seront effectifs que fin 2011.

FO a demandé qu'une mesure d'amélioration retraite pour tous les personnels de la DGAC soit présentée dans le futur protocole. Le DG estime que ce projet est intéressant et qu'il faudra lancer une réflexion sur la création d'un fonds de prévoyance et de capitalisation (type ATC/ICNA) au profit de tous les agents.

**FO a rappelé son attachement à l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique et demandé des négociations transparentes vis-à-vis de l'ensemble des personnels.**

**FO a rappelé son refus de brader les statuts et l'unité de la DGAC pour quelques mesures spécifiques au profit exclusif de quelques agents.**

**FO rencontrera prochainement la DGAC pour défendre précisément les motions votées lors du congrès 2009.**

***Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

**Nom :**

**Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Corps :

Grade :

Affectation :

Adresse professionnelle :

Tel :

Fax :

Email :

Adresse personnelle (*Optionnel*):

A....., le..... Signature

**A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :**

**SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert  
33692 MERIGNAC**